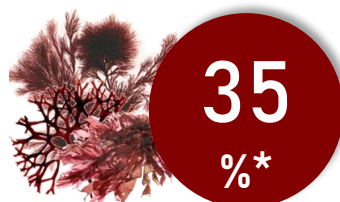
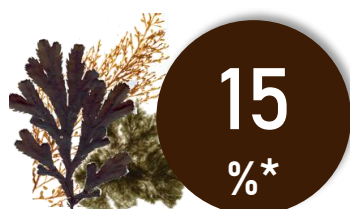


LUC-LION-SUR-MER



Des échouages d'ulves ont été observés au cours de toute la saison avec des biomasses plus importantes au mois de septembre. Cependant les compositions étaient davantage dominées par des ulves en début de saison et d'algues rouges en fin de saison. Les dépôts les plus denses sont situés en bas d'estran, notamment au niveau de la jetée de Luc-sur-Mer, le long des falaises et entre les épis de haut de plage.

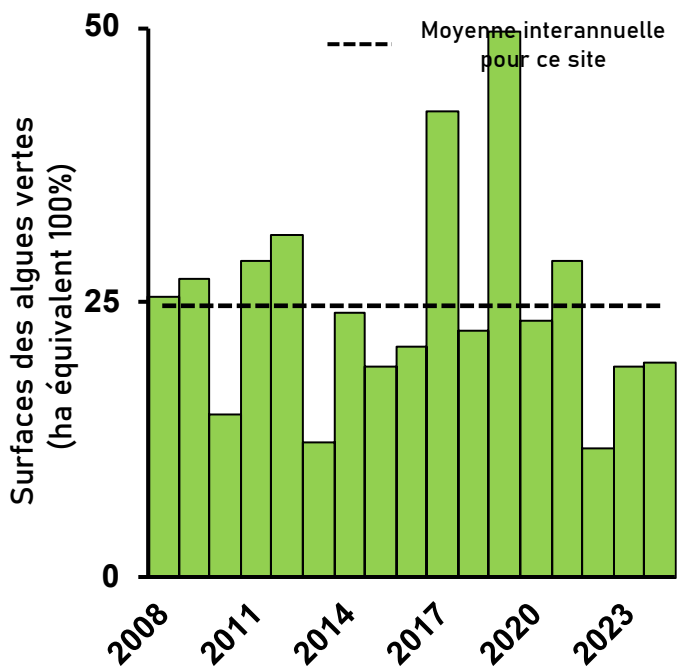


HISTORIQUE DES SURFACES D'ÉCHOUAGES

Sur le littoral normand, le suivi des échouages d'algues vertes (de type ulves) est réalisé depuis 2008. Le site de Luc-Lion-sur-Mer est régulièrement touché par des échouages d'algues vertes, avec une année record en 2019 pour ce site.

FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES ÉCHOUAGES

Dans le cadre du RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance), le littoral normand est survolé lors de 3 inventaires en mai, juillet et septembre. Lors d'un inventaire, un site est classé comme concerné par des échouages d'algues vertes lorsque les dépôts sont visibles sur les photographies aériennes et lorsque les observations de terrain attestent d'une proportion d'ulves supérieure à 30 % dans l'échouage. Ce site est l'un des plus touchés du littoral normand.

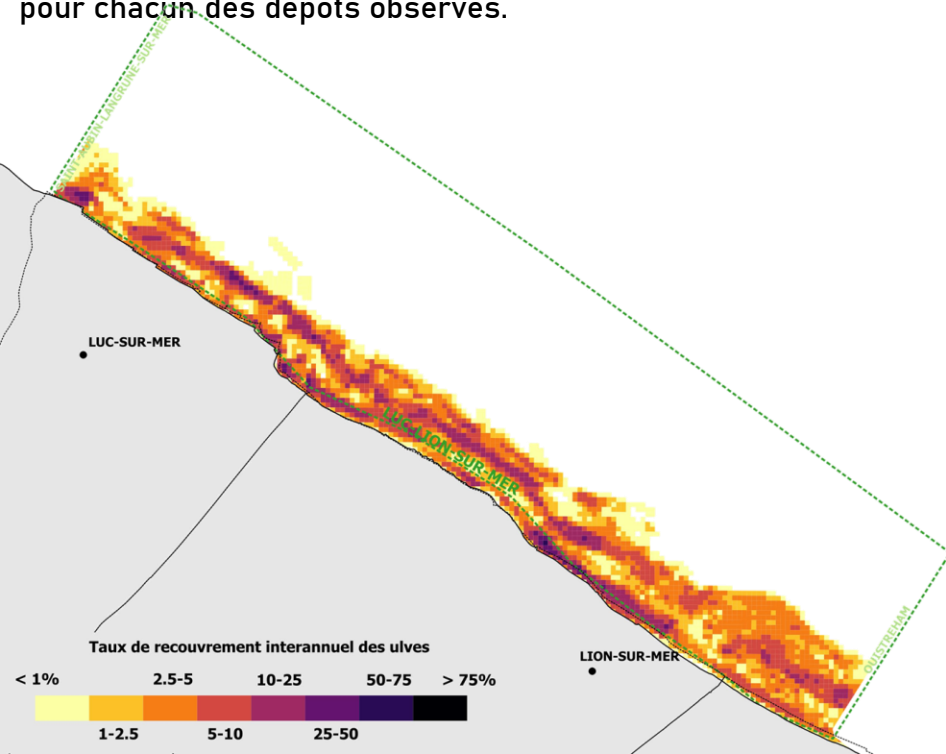


49

sur un total de 51 inventaires
(3 inventaires par an depuis 2008)

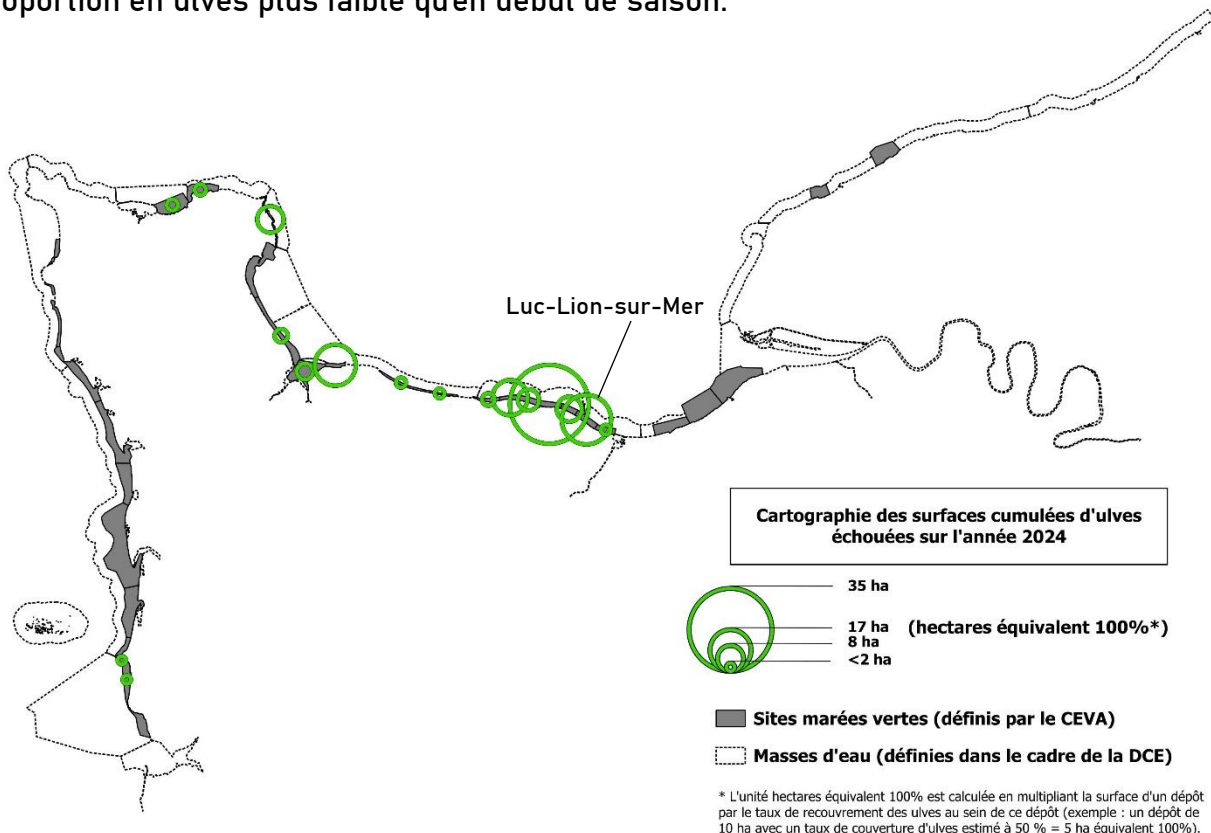
LOCALISATION DES DÉPÔTS

La cartographie de la fréquence des dépôts d'algues vertes a été réalisée à partir de l'historique (depuis 2008) de la localisation des échouages d'algues et des taux de recouvrement des ulves pour chacun des dépôts observés.



PROPORTION DES ÉCHOUAGES D'ALGUES VERTES

En 2024, les échouages d'algues vertes ont été relativement peu denses et les surfaces ont atteint environ 20 hectares. Les dépôts ont été plus étendus et denses en fin de saison malgré une proportion en ulves plus faible qu'en début de saison.



INDICE ECOLOGIQUE « BLOOMS DE MACROALGUES OPPORTUNISTES »

Le suivi des échouages d'algues vertes est l'un des indicateurs pour évaluer la qualité des masses d'eau côtières dans le cadre de la DCE. Le site de Luc-Lion-sur-Mer est réparti sur 2 masses d'eau FRHC13 (Côte de Nacre Est) et FRHC14 (Baie de Caen), dont les indices écologiques pour l'indicateur DCE « Blooms de macroalgues opportunistes » ont été actualisés pour l'année 2024.

